

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Cadoret, 9 mai 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 2 p. (71r, 72r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Cadoret, 9 mai 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49880>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 mai 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Cadoret](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur une demande formulée auprès de Cadoret par Bailly, relative à ses droits à la retraite : Godin indique à Cadoret qu'il aurait peut-être dû modifier sa demande de déclaration publique des écoles du Familistère pour permettre à Bailly de ne pas perdre ses droits à la retraite. Il lui transmet une note rédigée par Bailly et demande son avis à Cadoret.

Notes Jean Bailly, instituteur, est recruté pour diriger les écoles du Familistère en juin 1878 (voir la lettre de Jean-Baptiste André Godin à Jean Bailly, 3 juin 1878 (FG 15 (19)).

Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Éducation](#), [Familistère](#)

Personnes citées [Bailly, Jean \(1834-1902\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Genève le 7 Mai 1879

Monsieur l'Inspecteur,

M. Bailly m'a tenu au courant de la demande qu'il vous a adressée et que j'ai considéré surtout comme un moyen d'obtenir des renseignements sur la question. Sans cela j'aurais modifié la demande en déclaration d'utilité publique, si ce n'est dans le fond, au moins dans la forme, et surtout en qualifiant l'école militaire l'institution dont il s'agit.

Je comprends les difficultés de M. Bailly. Il voulait facilement faire lui, après 12 ans de service de perdre ses droits à la retraite, et aussi d'ailleurs je regrettais beaucoup que les écoles de l'armée en fassent le motif.

Bien ma part je n'avais aucune objection à faire à la déclaration d'utilité publique de mes écoles, si la mesure était motivée par la bienveillance de l'administration à mon égard. Mais cela suffirait-il pour que M. Bailly puisse acquérir des droits à la retraite?

Cidrot, inspecteur à Versoix.

comme s'il était attaché à une école
subventionnée par l'Etat.

Je ne crois pourvoir mieux faire
pour vous expliquer à cet égard la
préoccupation de M. Bailly que de
vous remettre le mot qu'il a écrit
de rédiger à ce propos, sur ma demande.

Si vous jugez opportune la
demander en déclaration d'utilité publique
je serais prêt à la formuler.

Dans tous les cas, je suis très
bien obligé de me faire connaître vos
réactions sur les questions qui
touche la situation de M. Bailly.

Je vous remercie d'avance
et la note en question.

Agitez je vous prie, monsieur,
l'assurance de mes meilleures considérations